

# 9ème Forum Transport EuroMed

*Bruxelles, 12 décembre 2008*

## Conclusions

Les conclusions et les actions suivantes ont été décidées sur la base des discussions tenues lors de la session du 9ème Forum Transport EuroMed sous la coprésidence Egyptienne et Française de l'Union pour la Méditerranée :

Le Forum :

1. Réaffirme son rôle en tant que la plus haute instance responsable pour la prise de décisions concernant le secteur des transports Euro-Méditerranéen en vue de l'adoption définitive par la Conférence Ministérielle de Transport EuroMed;
2. Réaffirme les résultats de la Conférence Ministérielle de Marseille (3 et 4 novembre 2008), y compris les dispositions sur la préparation des réunions sectorielles concernées;
3. Attend avec intérêt la mise en place de Secrétariat de l'Union pour la Méditerranée, comme décidé par la Conférence Ministérielle de Marseille, afin de chercher collectivement des moyens pour la réalisation des projets prioritaires adoptés dans le cadre du partenariat euro méditerranéen comprenant ces projets adoptés par le sommet de Paris ;
4. Prend note des développements les plus récents dans le cadre de l' "Union pour la Méditerranée" fournies par sa coprésidence, après la déclaration finale de la conférence ministérielle d'affaires étrangères à Marseille le 3-4 novembre 2008 ;
5. Marque son accord de principe sur la proposition de la liste réduite de projets d'infrastructure proposée, sous réserve, pour un petit nombre de projets, de discussions complémentaires avec toutes les parties compétentes et l'approbation qui s'en suit. Après les prochaines réunions du groupe de travail sur l'infrastructure et les questions réglementaires la liste finale convenue devrait être soumise par le Forum pour approbation à la prochaine Conférence Ministérielle de Transport 2009 EuroMed pour faciliter leur promotion et la mobilisation de l'aide financière appropriée, notamment par le secrétariat de l'Union pour la Méditerranée, le partenariat entre le secteur public et le secteur privé, les institutions financières internationales, les fonds souverains et les instruments financiers politiques extérieurs tels que le FIV<sup>1</sup>. D'autres sources de financement devraient également être explorées;
6. Confirme que la liste adoptée est flexible dans le sens où, à titre exceptionnel, certains projets spécifiques peuvent être introduits ou être remplacés par les projets figurant sur la liste complète de l'annexe A du PART<sup>2</sup> ;
7. Apprécie la présence de la Banque européenne d'investissement et de la Banque mondiale à ce Forum et souligne l'importance de la coordination avec les travaux du Forum de transport EuroMed et de ses groupes de travail ;

---

<sup>1</sup> Facilité d'Investissement Voisinage

<sup>2</sup> "Plan d'Action Régional Transport pour la région Méditerranéenne 2007-2013".

8. Accepte le développement d'une méthodologie pour définir un Réseau de Transport Trans-Méditerranéen, conformément au mandat du groupe de travail prévu dans le PART, et demande des travaux complémentaires sur cette approche en vue de l'adoption possible de la méthodologie par la Conférence Ministérielle de Transport EuroMed;
9. Prend note du rapport préliminaire de suivi du PART et encourage des travaux complémentaires en vue de soumettre un rapport de suivi complet à la Conférence Ministérielle de Transport EuroMed;
10. Prend note de la présentation sur l'assistance dans le domaine des questions réglementaires ferroviaires & routières et est favorable à la poursuite du développement d'un plan concret pour l'assistance en relation avec les actions appropriées du PART;
11. Approuve la poursuite des réflexions, en liaison avec les travaux de l'Union pour la Méditerranée, sur le contenu et le lieu d'une conférence couvrant le financement du transport qui devrait de préférence avoir lieu au cours de la première moitié de 2009. Ces discussions complémentaires seront menées au sein d'une task-force spécifique qui fera rapport à la prochaine réunion de travail du groupe d'infrastructure et des questions réglementaires ;
12. Approuve le travail effectué par les différents groupes et sous-groupes de travail EuroMed sur le transport ainsi que le plan de travail de ces groupes pour l'année prochaine.
13. Prend note des initiatives dans l'UE concernant une politique maritime intégrée et est favorable à l'introduction d'un nouveau projet régional EuroMed dans ce domaine;
14. Approuve les objectifs et les activités proposés pour le suivi d'un projet des Autoroutes de la Mer en Méditerranée;
15. Adopte le plan de travail provisoire pour l'ensemble de la coopération transport EuroMed et les réunions y afférentes.